



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 08620

Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - AUDIT & COMPTABILITE

Ce dépôt a été enregistré le 17/04/2014 sous le numéro de dépôt 36953



1403699303

DATE DEPOT : 2014-04-17

NUMERO DE DEPOT : 2014R036953

N° GESTION : 2014B08620

N° SIREN :

DENOMINATION : SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - AUDIT & COMPTABILITE

ADRESSE : 8 rue Montalivet 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2014/02/10

TYPE D'ACTE : ACTE

NATURE D'ACTE : LISTE DES SOUSCRIPTEURS

**SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER – AUDIT & COMPTABILITE
SFPB A&C**

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.500 €
En cours d'inscription au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de PARIS
Ainsi qu'à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de PARIS
Siège social : 8, rue Montalivet - 75008 PARIS
En cours d'immatriculation

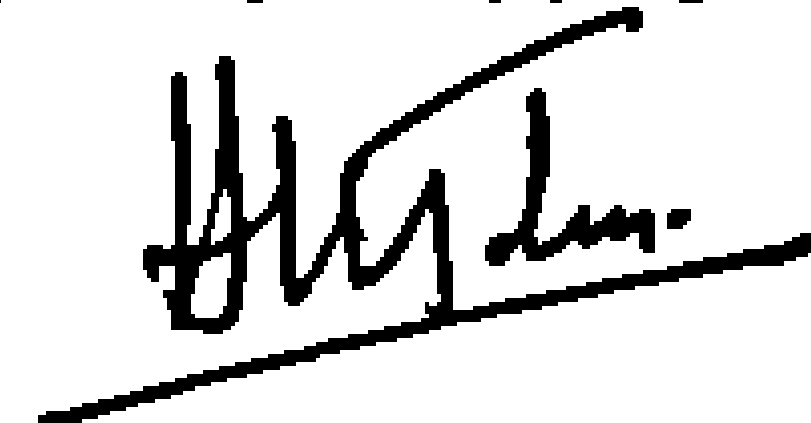
**LISTE DES SOUSCRIPTEURS DES ACTIONS DE NUMERAIRE
ET ETAT DES VERSEMENTS EFFECTUES PAR CHACUN D'EUX**

SOUSCRIPTEUR	NOMBRE D'ACTIONS DE 1 €	SOUSCRIPTION	LIBERATION
SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER (dite SFPB) Société Anonyme au capital de 100.500 euros 8, rue Montalivet 75008 PARIS 632 006 292 RCS PARIS, Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de PARIS Ainsi qu'à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de PARIS	5.400	5.400 €	5.400 €
Monsieur Hervé LE TOHIC Expert Comptable inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de PARIS Et Commissaire aux comptes également inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de PARIS 11-13 rue Garnier 92200 NEUILLY SUR SEINE	100	100 €	100 €

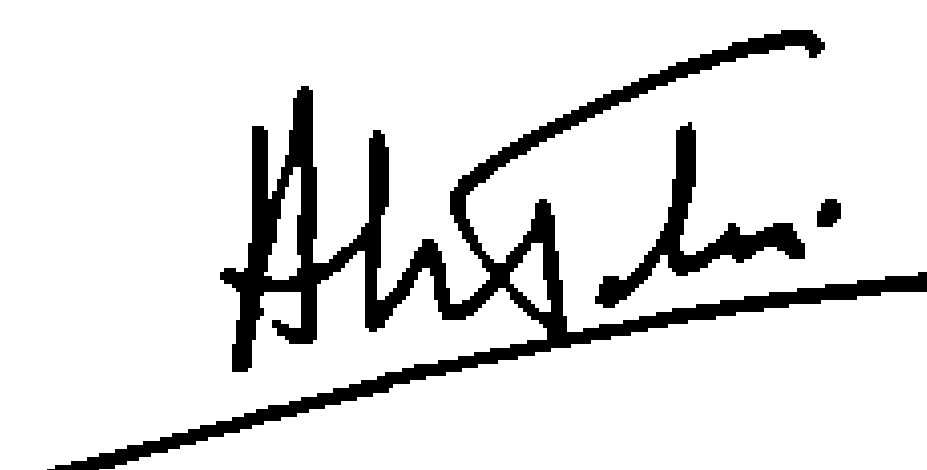
Est certifié exact, sincère et véritable par Monsieur Hervé LE TOHIC agissant en sa qualité de Fondateur, le présent état duquel il ressort que les CINQ MILLE CINQ CENTS (5.500) ACTIONS de UN (1) EURO de numéraire de la **SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER – AUDIT ET COMPTABILITE (SFPB A&C)** représentant un montant nominal de CINQ MILLE CINQ CENTS (5.500) EUROS ont été souscrites par les deux Associés ci-dessus mentionnés et intégralement libérées.

Fait à PARIS,
Le 10 février 2014.

Pour la société SFPB SA,
Monsieur Hervé LE TOHIC,
Président Directeur Général



Hervé LE TOHIC



74, rue du Faub
75008 PARIS

et les textes légat

ARTICLE 2 – D

La dénomination

SOCIETE FIDU

Et le sigle : **SFPE**

ARTICLE 6 – A

**Il est apporté lors
correspondant à c**

**Cette somme de
société en forma
Faubourg Saint-H
par la loi, sur pré
établie par Monsi**

ARTICLE 10 –

En cas d'augmen
les actions sousc
moins de leur val

La libération du s
de cinq (5) ans à

**12.1 - Les actions
société au nom de
règlements en vig**

**12.2 - Les actio
commerce et des
résultent d'une au**

La cession des act

peut être considéré
comme de l'achat

A défaut d'accord
modalités définies
sont à la charge d

En cas de refus
fixation du prix p

inscrites sur la liste
- de la communauté

Le président est
collectivité des a
que sa révocation
avant que la colle

Le président est r
désigné pour la d

resolutions (qui p
la date prévue de

Le président acc
(5) jours à dater o

ARTICLE 18 –

A pcine de nullit
quelque forme q

En cas de consultation
des projets de résolutions
A cet effet, il peut être
délai de huit (8) jours
procédés de consultation
rejet des projets de résolutions
associés, d'une consultation
d'information à être
des associés à l'issue

déterminés par chaque
soumis à l'assem
votes.

Pour chaque cons
un procès-verbal

Les procès-verba
dispositions léga

associés représen

ARTICLE 27 –

**La différence entre
provisions, consti**

**Sur le bénéfice d
constituer le fon**

associés. Le droit de
détermine les pou

Si toutes les actio
quelque cause q
personne morale,
sociaux.

des sociétés.

L'état des actes et
l'engagement qu'ils
emportera reprise
du commerce et
à l'adresse prévue

→ requérir l'insertion
Régionale des C

Et approuver ces
L. 210-6, alinéa 2

- En outre, donner
- d'ouvrir to
sociales et

15/11